

**Procès verbal du 3<sup>ème</sup> CONSEIL D'ÉCOLE - ANNÉE SCOLAIRE 2017 / 2018**  
**MARDI 19 JUIN 2018**

Accueil/ émargement/attribution de deux secrétaires de séance/ouverture

**PRÉSENTS :**

Mr Casaurancq, adjoint aux affaires scolaires

Mme Casales, directrice de l'école

**Parents d'élèves :**

Mmes Josse, Urgel, Lopes, Diaz, Guillot et Mr Barcelo

**Enseignants :**

Mmes Grelaud, Mercier, Renard, Desmoulin, Ribot, Féraud et Méritet

Mrs Georget et Desmoulin

**EXCUSES :**

Mme Pons, Inspectrice de l'éducation nationale

Mr Roujon, DDEN

Mr Testut, maire

Mme Ronteix, responsable du service périscolaire

Mr Delaugerre, enseignant

Début de la séance à : 18H05

**I- La pédagogie :**

**A- Les effectifs : Composition prévisionnelle des classes à la rentrée 2018 :**

**219 élèves + les enfants du voyage (34 cette année scolaire contre 24 l'année dernière ) :**  
**253 attendus au total sur l'année scolaire**

**CP :** 39 élèves: 19 ( Mme Grelaud) et 20 ( Mme Méritet)

**CE1 :** 50 élèves: 25 ( Mme Mercier) et 25 ( Mme Casales + sa décharge Mr Delaugerre)

**CE2 :** 36 élèves: 18 (Mr Desmoulin) et 18 ( Mme Renard, secondée par Mme Ancelin )

**CM1:** 47 élèves : 23 (Mme Desmoulin) et 24 (Mme Ribot)

**CM2 :** 47 élèves : 23 élèves ( Mr Georget) et 24 élèves (deux P.E.S)

Il faut bien garder en tête que nous allons accueillir, de manière aléatoire, une trentaine d'enfants du voyage. Au regard des effectifs, ces enfants seront inscrits dans les classes en fonction de leur classe d'âge. Ils seront accueillis par deux dans la mesure du possible.

Nous comptons vivement sur l'engagement de l'Inspection Académique, pris il y a deux ans, suite à la suppression du poste « Clin : « si 15 enfants du voyage sont présents, un enseignant supplémentaire, au profil ciblé, sera affecté pour assurer un enseignement efficient auprès de ce public particulier». Mme Horeau reste rattachée à cette école à cet effet.

Mme Darrort est affectée en tant que remplaçante, rattachée à notre école comme cette année.

Pour information, nous changerons d'Inspectrice de l'éducation nationale ; Mme Pons Marie-Noëlle est mutée en Haute-Garonne, c'est Mme Nancy Brotherson qui prend sa suite.

**B- Calendrier scolaire et rythmes scolaires :**

Le calendrier scolaire sera transmis aux familles avant la sortie des classes et un exemplaire sera collé le jour de la rentrée dans le cahier de liaison.

Suite au courrier de l'Inspecteur d'Académie du 28 mai confirmant le maintien de la semaine à 4,5 jours pour l'année 2018-2019 dans les écoles de Chancelade et la possibilité de poser une nouvelle

demande de dérogation, la décision n'étant valable que pour l'année 2018-2019, l'équipe des enseignants souhaiterait connaître les critères retenus par la Mairie pour évaluer la pertinence d'un fonctionnement à 4,5 jours pour l'année scolaire à venir, comme il a été décidé en conseil municipal.

→ **Mr Casaurancq annonce qu'un compte-rendu sera donné.**

Nous souhaiterions également des précisions sur le projet de fusion des communes d'Annesse-et-Beaulieu, Chancelade, Château l'Évêque, La Chapelle-Gonaguet, Razac sachant que la majorité des Communes de ce projet de fusion a sollicité la dérogation pour retourner à 4 jours.

→ **Mr Casaurancq explique qu'il ne peut pas en dire plus à ce jour. Il annonce que les écoles ne seront pas impactées.**

**L'école aimerait donc qu'un compte-rendu évaluatif sur le rythme scolaire ainsi qu'une explication sur cette fusion puisse être fait au premier conseil d'école de l'année prochaine.**

### **C- Fournitures /manuels scolaires :**

#### **Action de solidarité : inventaire des ouvrages obsolètes**

Nous convenons que des livres/manuels ne servent plus (avant les programmes 2008) et peuvent être cédés à une nouvelle association créée en février 2018 : Échange et partage Afrique 24 à Périgueux :

- Sciences et technologie CM - Magnard
- Les 7 clés pour lire et pour écrire CM1
- A portée de mots Français CE1
- La ruche aux livres Lecture CE1
- Maths maths CE2
- Le Bibliobus CE2 – Hachette

La liste des fournitures pour chaque niveau de classe sera transmise aux parents via le cahier de liaison avant la fin de l'année scolaire. Nous avons été soucieux du respect de la circulaire n° 2017-080 du 28 avril 2017 du Bulletin Officiel concernant la réduction de la charge financière pour les familles.

La liste des fournitures est aussi disponible sur le site de la mairie depuis fin mai.

→ **L'APE demande à l'équipe enseignante qu'une réflexion soit ouverte sur le poids des cartables. Mme Ribot précise que certains élèves de sa classe apportent à l'école de nombreux objets inutiles. Plusieurs enseignants confirment que des élèves ne prennent pas le temps de faire l'inventaire des outils de travail nécessaire et vident leur casier tous les jours...sans que cela soit attendu. Mme Casales précise qu'une réflexion sur ce point sera engagée avec l'ensemble de l'équipe enseignante pendant la journée de pré-rentrée en septembre.**

Cette année, L'éducation Nationale a offert un livre pour les vacances, aux élèves de CM2

« Les fables de Jean de la Fontaine », ouvrage préfacé par Mr Blanquer, notre ministre.

### **D- Projet d'école 2016/2020:**

#### **1) Projet de secteur**

Pour rappel,

**L'axe 1 : Améliorer la cohérence et la continuité du parcours des élèves** du projet de secteur, les compétences prioritaires, leur mise en œuvre concrète, les impacts sur nos pratiques pédagogiques et pour finir l'évaluation de ces compétences ciblées.

**L'axe 2 : Réduire les écarts scolaires en prenant en compte la diversité des élèves et celle du territoire**

**L'axe 3 : fiches actions école :** bâties en équipe d'école :

Fiche 1 : Festival Jazz pour le cycle 2 ( hormis pour les CE2)

Fiche 2 : Sorties éducatives et culturelles : Dispositif école et Cinéma, Spectacles Agora et Odyssée.

→ **Mme Féraud remercie la mairie et l'APE pour l'aide au financement de son projet danse.**

Fiche 3 : accueil des enfants du voyage

Fiche 4 : Ateliers informatiques avec la classe mobile.

**Nous tenons à remercier l'implication de notre conseiller pédagogique, Mr Roland Mariano, qui nous a accompagnés tout au long de l'année dans les différents projets de classe autour de cet outil.**

Fiche 5 : Rencontres sportives USEP

Fiche 6 : Exposition de peintures au côté des peintres amateurs locaux pour le cycle 3

Fiche 7 : Validation de la formation « Apprendre à porter secours » en CM2 après 2 ans de formation.

### **E) Projets détaillés :**

Nous nous sommes, d'ors et déjà, engagés dans plusieurs dispositifs :

- Spectacles à l'Odyssée, à l'Agora ( Parcours artistique et Culturel)

- Participation à la programmation du Printemps du Proche Orient ( Parcours artistique et Culturel)

→ **Mr Casaurancq rappelle que la programmation (reconduction du partenariat) doit passer par Mme Blé-Brachet, adjointe à la culture.**

- École et Cinéma ( Parcours artistique et Culturel) : toutes les classes y participent.

- Les Incorruptibles ( Étude de la langue française) : du CP au CM1

- Projet Musique dans le cadre du Festival de musique Jazz de la commune : CP et CE1  
( 15H d'intervention et 2 H de concertation)

**Nous remercions le comité des fêtes d'avoir pu assister, toutes les classes de l'école, à une animation sur l'initiation à la musique jazz, prestation de très grande qualité pédagogique. Nous remercions également la municipalité pour la possibilité qui est donnée aux 4 classes de participer à ce projet d'envergure.**

**Un bémol cependant à rectifier pour l'an prochain : l'horaire de la prestation des écoliers, bémol qui a eu plusieurs conséquences négatives sur le déroulement du concert.**

→ **L'APE se joint à cette remarque et regrette qu'un petit mot d'explication et d'excuse n'ait pas été fait le soir même.**

→ **Mr Casaurancq indique qu'il n'y avait pas d'autre solution possible.**

- Projet EPS Natation CE2 et CM1

- Projet organisation d'une journée randonnée en partenariat avec l' Amicale Laïque et le club local de randonnée : découverte du petit patrimoine local, la flore et la faune chanceladaise.

→ **Mme Casales demande à Mr Casaurancq les coordonnées de la présidence du club de rando et précise qu'il s'agit d'ouvrir cette activité à la programmation USEP annuelle.**

- BD Bassillac CM1 A : dans le cadre du festival de la B.D. : favoriser la lecture, découvrir des auteurs, la variété des genres de BD et cultiver le plaisir de lire des albums par la rencontre avec un auteur.

- Cycle sportif sur l'espace sportif Chercuzac : il s'agit de louer un bus pour nous rendre le vendredi après-midi, à deux classes, et profiter des structures municipales (Dojo et terrains extérieurs et intérieurs de tennis) pour un cycle d'apprentissage sur une période. Les classes de cycle 2 sont intéressées.

→ **Mr Casaurancq garantit la possibilité d'utiliser cet espace au premier trimestre ; après, des aménagements (agrandissements) sont prévus et peuvent prohiber son accès ; il se renseigne en ce sens.**

## **F- Projet pédagogique prévention à la santé et la sécurité face à internet**

Rédaction : Mai 2018 par l'équipe pédagogique de l'école élémentaire de Chancelade

### **I-Pourquoi ce projet ? Diagnostic/Analyse de la situation**

De plus en plus, au sein de l'école, des tensions et des conflits existent causés par les centres d'intérêt de nos élèves durant leurs soirées, jouant en ligne à des jeux vidéos, souvent violents, qui finissent par des messages écrits malveillants envers leurs camarades de jeux.

Les élèves n'arrivent plus à faire la part des choses entre le réel et le fictif, ils se laissent happer dans une spirale qu'ils ne maîtrisent plus : ne parviennent pas à décrocher du jeu, y passent des heures, en ressortent épuisés et très énervés.

Le climat scolaire tend à se dégrader à cause de ce qui se passe, les soirs, à la maison, en ligne...

Nous souhaitons, dans le cadre de notre mission éducative, interpeller parents et enfants sur les dangers de l'usage d'internet.

Ce projet répond à nos missions éducatives en s'intégrant au parcours éducatif de santé.

### **II-Ses objectifs**

Le parcours éducatif de santé comprend 3 axes :

-Éducation à la santé

-Prévention et dans ce cas précis, prévention des conduites addictives

-Protection dans le but d'améliorer l'environnement social de l'élève

Ce projet spécifique cible chacun des axes du parcours.

Nous visons, par cette action à :

« Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. »

Nous avons présenté ce projet dans le cadre de la campagne de financement jeunes 2018 – ARS Nouvelle Aquitaine afin d'y trouver les ressources financières pour mener à bien nos objectifs.

En résumé, ce projet a deux priorités :

1-Poursuivre la prévention des conduites à risques dont les conduites addictives (jeux vidéo, internet...)

2-Promouvoir le bien-être et la santé mentale des enfants afin qu'ils puissent mieux vivre ensemble. Cette action permettra, nous l'espérons, d'inciter les familles à la vigilance : repérage de la souffrance psychique (mal-être, jeux dangereux et pratiques violentes)

### **III- Sa mise en place/ Partenariat : La pertinence de faire intervenir la ligue de l'enseignement et le référent police**

Le parcours éducatif de santé se décline de deux manières :

-Sur le plan individuel : il répond aux exigences institutionnelles énoncées dans le socle commun de connaissances et sera mentionné dans le LSU ( Livret Scolaire Numérique) de chaque élève concerné.

- Sur le plan collectif : ce projet sera porté par l'ensemble de la communauté éducative via le conseil d'école (municipalité et les parents d'élèves).

L'intervention d'un personnel compétent de la ligue de l'enseignement nous permet une intervention de 1H30 pour chaque classe de CE2 et CM et une réunion de sensibilisation des familles le soir même à 18H (coût de la prestation 630 €)

Dans un deuxième temps, le référent police viendra valider le permis Internet (programme national de prévention) avec les classes de CM2.

**→ L'APE informe qu'elle souhaite offrir aux élèves de CM2, quittant l'école, une trousse garnie. Cette remise officielle sera faite vendredi 22 juin à 11H.**

## **II - Le fonctionnement de l'école :**

### **A- Bilan des TAP et préparation de l'année suivante :**

La parole est donnée à Mr. Casaurancq, qui représente le responsable du service jeunesse.

→ *invitation à la fête des TAP jeudi 28 juin ainsi qu'à l'inauguration de la création mosaïque à la mairie à 18H30.*

*Une modification de fonctionnement pour la rentrée : les CP et CE1 vivront 4 ateliers différents sur la semaine et les CE2 et CM pourront choisir chaque jour : un atelier sportif, culturel et/ou récréatif.*

*Les TAP débiteront le lundi 10 septembre.*

→ *l'APE demande à la municipalité qu'une réunion de présentation des activités TAP soit faite et propose également la mise en place d'un outil de correspondance pour communiquer avec les familles.*

### **B- Travaux et aménagements :**

La liste des travaux pour l'été sera transmise le 20 juin.

→ *Mme Casales apprécierait que la fiche travaux soit complétée par le service technique : travaux effectués/ travaux non réalisés (avec motif)*

→ *l'APE signale que les enfants se plaignent de ne pas avoir de savon. Mr Casaurancq relaye l'information. l'APE propose des affiches commandées à l'INPES et demande à l'école si elles peuvent être accrochées : ces affiches sensibilisent les enfants au sommeil, à l'hygiène des mains et encourage à la consommation d'eau en cas de fortes chaleurs.*

*L'école répond favorablement à cette demande.*

La parole est laissée à Mr. Casaurancq pour un point sur les travaux prévus cet été :

→ *Mr Casaurancq explique qu'un nouveau système d'alarme de l'école va être mis en place avant l'été : chaque enseignant sera équipé d'un badge et une société de sécurité sera alertée dans l'instant même en cas d'intrusion. Une réunion d'informations sera faite avec l'équipe enseignante avant la sortie.*

→ *L'école signale un problème majeur de débit ( bandes passantes insuffisantes). Il a été confirmé cette semaine par Mr Mariano, conseiller pédagogique : lorsque la classe mobile est utilisé, les autres classes ne peuvent plus utiliser leur Tbi ; il en est de même pour l'ordinateur de direction.*

Le mardi 3 juillet aura lieu le dernier conseil des délégués de classe de l'année scolaire : Mr Casaurancq et Mme Ronteix seront invités pour faire le bilan des demandes faites par les élèves et un apéritif de clôture d'année sera offert par la municipalité pour féliciter les enfants de leur investissement.

### **C- La sécurité dans l'école**

#### **Exercice incendie**

Le troisième exercice incendie a eu lieu le mardi 5 juin à 14H25. R.A.S.

#### **Le PPMS**

Une simulation PPMS confinement a été faite le 04 avril 2018.

Elle n'a pas excédé le temps scolaire.

L'avertisseur sonore spécifique, tout nouveau, a donc été découvert par les élèves.

Tout s'est bien passé.

Le prochain exercice aura lieu la dernière semaine de l'année scolaire , nous écoulons ainsi le stock de biscuits.

→ *L'APE signale des problèmes de stationnement et propose quelques idées : peindre une bande jaune sur les trottoirs ; installer un panneau « arrêt minute » ; mettre la rue en sens unique...L'agent de sécurité en place est très utile et serait secondé par un autre agent sur l'école maternelle.*

## **D- Budget**

### **Coopérative scolaire**

La parole est donnée à Mme Méritet pour la coopérative scolaire qui nous présente le bilan financier de la coopérative scolaire de l'association USEP. Le solde est de 4024,02 €.

Nous avons récolté 9,23 €/élève sur cette année scolaire contre 23,05 €/enfant l'an dernier : la participation des familles est en nette baisse or l'Odyssée et l'Agora augmentent de 50 centimes le coût d'entrée des scolaires...nous ne savons pas si nous pourrions nous engager dans tous les projets que nous souhaiterions faute de finances.

**→ L'APE propose de mettre un mot d'informations dans l'enveloppe de participation volontaire des familles pour annoncer le coût estimatif annuel des dépenses pour un élève.**

Le conseil des maîtres a accordé un don de 100 € à La ligue de l'enseignement pour la J.P.A (Jeunesse au Plein Air)

Nous remercions la mairie (400 €) et l'APE (150 €) pour leur engagement financier dans le projet danse de Mme Féraud, ainsi que les 120 € de la mairie pour le projet de Mme Renard et Mr Delaugerre sur le projet littérature dans le cadre du festival du livre de Champcevinel.

La photo scolaire nous a permis d'encaisser 2406 €.

L'opération « Les Cokettes » a rapporté à l'école 332 €.

L'opération recyclage des cartouches d'imprimante (Organisme Recycl'me) : le rachat nous a rapporté 30 €.

Mr Mazière, a été le vérificateur des comptes de la coopérative scolaire pour l'année 2017-2018, nous l'en remercions.

**Un grand merci à Mme Méritet pour la tenue des comptes durant ces deux années scolaires.**

**→ L'APE ressent une réelle démotivation des parents d'élèves qui ont essuyé de nombreux refus cette année dans le cadre de leur investissement dans le fonctionnement des écoles de Chancelade : la dérogation à 4 jours notamment...**

**De bureau de l'APE ne se représentera pas l'an prochain.**

### **Budget mairie**

Nous espérons que la mairie va renouveler son engagement sur la seconde étude permettant l'accès à tous les élèves pour les familles qui le souhaitent.

Fin de la séance : 20H00

Secrétaires de séances :  
Mme Grelaud Véronique  
Et Mme Lopes Nelly

La directrice :  
Mme Casales Sèverine

